

Tableau 3.2
Total de la dette en souffrance par région, 1988 et 1990

Région	1988		1990	
	Dette totale (milliards de \$)	Pourcentage	Dette totale (milliards de \$)	Pourcentage
Colombie-Britannique	1,19	5,3	1,02	4,6
Alberta	4,96	22,1	5,32	23,9
Saskatchewan	5,96	26,6	4,97	22,4
Manitoba	1,81	8,1	1,79	8,0
Ontario	4,89	21,8	5,18	23,3
Québec	3,02	13,5	3,33	15,0
Atlantique	0,59	2,6	0,61	2,8
Canada	22,42	100,0	22,22	100,0

Source : Société du crédit agricole, *Sondage agricole 1990*.

Le tableau 3.2 illustre la répartition du total de la dette agricole en souffrance dans l'ensemble du Canada. Le tableau ci-dessus montre qu'en 1988, la Saskatchewan avait la dette la plus élevée, suivie par l'Alberta et l'Ontario. En 1990, c'est au tour de l'Alberta d'avoir la dette la plus élevée—environ 24 p. 100 du total national—suivie par l'Ontario et par la Saskatchewan. Il y a lieu de noter que les quatre provinces les plus à l'ouest accaparent toujours à elles seules près de 60 p. 100 de la dette en souffrance. En 1989, ces quatre provinces de l'Ouest produisaient toutefois 49 p. 100 du revenu agricole net réalisé,⁸ soit une baisse d'à peu près 60 p. 100 par rapport à il y a dix ans. Ce déséquilibre entre le revenu net et la dette montre comment les agriculteurs des provinces de l'Ouest sont de plus en plus vulnérables financièrement, à mesure que leur revenu diminue, et demeurent vulnérables à tout nouveau fléchissement du revenu agricole.

⁸ Agriculture Canada, *Recueil de données : Revenu agricole, situation financière et dépenses gouvernementales*, juillet 1990, p. 3.